

naissance), du prince Pierre d'Oldenbourg, du comte Adolphe de Schwarzbourg-Rudolstadt et du prince héréditaire de Schaumbourg-Lippe.

3° Mariages: Le prince héréditaire de Saxe-Meiningen avec la princesse Charlotte de Prusse; le prince royal de Suède avec la princesse Louise des Pays-Bas; le prince François de Paule, comte de Tripoli, frère du roi de Naples, avec la princesse Isabelle de Toscane; le prince Ferdinand, duc de Gènes, frère du roi de Sardaigne, avec la princesse Elizabeth de Saxe; l'infant d'Espagne Charles, comte de Montemolin, avec la princesse Caroline de Naples.

A ces mariages, il faut ajouter les mariages nuptiaux des princes de Prusse Albrecht avec Thérèse Elzabe, aujourd'hui Mme de Branin, et Adalbert avec Mlle Rasmussen, maintenant comtesse de Danneberg, et du prince de Hohenzollern-Hechingen avec Mlle Amélie de Schenk-Geyern, aujourd'hui comtesse de Rothenbourg.

Ont été fiancés: le duc de Nassau avec la princesse Frédérique d'Annoberg, et le duc Georges de Mecklenbourg-Strelitz avec la grande-duchesse Catherine de Russie.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 14 FÉVRIER 1851.

Première Page:—Bref de S. S. Pie IX.—Affaires Religieuses de la Hollande.—Opinion d'un ministre Baptiste sur le mouvement anti-catholique en Angleterre. Feuilleton:—Le Montagnard ou les deux Républiques—1793—1848 (suite.)

CONVERSIONS.

Le jour de Noël, on a baptisé dans l'Eglise des Grands-Carmes, à Marseille, un Israélite converti à la foi de l'Eglise.

Un des membres influents du clergé de Londres, connu par un grand nombre d'ouvrages importants, le révérend docteur Dodsworth, ministre de l'Eglise Saint-Pancrace, a fait abjuration, le 31 décembre, dans la chapelle des Jésuites. Cette conversion est un rude coup pour le parti protestant, dont le docteur Dodsworth était un des hommes les plus considérés.

Le ministre anglican dont l'abjuration a été reçue par Mgr. l'archevêque de New-York dans la chapelle de l'évêché, à Marseille, est le révérend M. Laprimaudaya, qui était, avant sa conversion, vicaire de l'archidiacre Manning.

M. Bellasis n'est pas le seul avocat distingué qui ait abjuré l'anglicanisme. Nous apprenons aussi la conversion de sir Frédéric Osely et de sir John Harrington, tous deux membres de l'Université d'Oxford.

—On écrit de Lucques, le 23 décembre, au Statuto de Florence:

« Ce matin, Mme Jeanne Boccelli, épouse du marquis Boccelli, majordome de Cour, a abjuré la religion anglicane dans la chapelle du palais archiepiscopal. Notre archevêque lui a administré les Sacraments. La cérémonie a eu lieu à portes closes. L'ex-duchesse de Lucques, Marie-Thérèse, était narrative par procuration; le comte de Orsucci était le parrain. »

Une correspondance de Rome contient les détails suivants sur la conversion de lord et de lady Campden. Ces personnages ne sont pas les mêmes que lord et lady Campden, dont suppose l'entrée dans le sein de l'Eglise, annoncée par les journaux d'Irlande, a été niée depuis.

« Les conversions d'Anglais protestants se multiplient. Lord et lady Campden viennent de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Ils étaient arrivés à Rome presque décidés à accomplir ce grand acte. Néanmoins ils hésitaient encore, bien que vivement ébranlés par la vue des monuments chrétiens et des cérémonies de l'Eglise. Une visite qu'ils eurent le bonheur de faire au Saint-Père

acheva l'œuvre de la grâce et porta le dernier coup à l'hérésie chancelante dans leur cœur. L'impression produite sur eux par cette physionomie majestueuse et douce, par cette parole pleine d'onction, de grâce et de tendresse, par ce je ne sais quoi de céleste qui respire sur tous les traits du Souverain-Pontife, fut si vive et si efficace, qu'en sortant d'aupres de Pie IX ils étaient catholiques. C'est dimanche dernier qu'ils ont eu le bonheur de faire leur abjuration, au palais du Vatican, dans la chapelle particulière de Mgr. Talbot, camérier secret participant de Sa Sainteté, entre les mains de ce prelat, qui devient, comme nous en avions conçu l'espoir dès le premier jour de sa nomination, l'instrument dont Dieu se sert pour ramener dans le sein de l'Eglise véritable un grand nombre de ses compatriotes. Nous savons que d'autres abjurations se préparent. Lord et lady Feilding sont à Rome depuis quel ques jours, goûtant tout le bonheur de leur retour à la vérité. Lord Campden et lady Feilding sont tous les deux destinés à avoir un siège au Parlement. Voilà donc deux nouvelles familles légitimes acquises au catholicisme. Le nombre des Anglais convertis vint pour passer l'hiver à Rome est très-considérable. Leur abjuration sur ceux de leurs compatriotes qui sentent au fond de l'âme quelque secret attrait pour l'Eglise catholique ne peut manquer d'être heureuse, et tout fait espérer que nous aurons une abondante moisson de conversions. Que les prières des catholiques français se joignent à celles qui se font à Rome en très-grand nombre dans un but si agréable au Seigneur! »

Le Tableau de la Chapelle de St. Saturnin-les-Apt.

Nous inspirant de cet esprit de réserve que prescrit la religion elle-même lorsqu'il s'agit de faits attribués à des causes surnaturelles, nous avons reproduit sans commentaires et à titre de nouvelle, le rapport que M. le sous-préfet d'Apt adressa, le 24 décembre dernier, au journal parisien le Pouvoir, relativement au tableau de la chapelle de St. Saturnin-les-Apt, (France). Des renseignements ultérieurs nous apprennent que Mgr. l'archevêque d'Avignon a chargé une commission d'hommes éminents dans le clergé par leur piété, par leur science et par leur prudence, de faire une enquête sur les faits en question. L'autorité ecclésiastique est sur ses gardes et saura démasquer la fourberie, si elle existe. Déjà des observations marquées au coin d'une critique aussi sagace que sévère ont été unies au jour par M. l'abbé Bernard dans un recueil publié à Avignon — et les ecclésiastiques enquêteurs enclenchèrent encore sur son esprit de prudence et de juste défiance. Déjà même le bruit se répand qu'ils ont décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à se préoccuper davantage de ces faits. Au reste, nous nous, avec le même abbé Bernard, « quelque soit le résultat de l'enquête de la commission, il ressortira toujours un enseignement salutaire de cette manière de procéder de l'autorité ecclésiastique. Au lieu de saisir la plus légère occasion pour accablés des miracles, comme ils prétendent quelques esprits prompts à accuser, parce qu'ils sont systématiquement résolus à nier tout fait surnaturel, l'autorité ecclésiastique molère au contraire les impressions de la piété; elle ne se contente pas d'entendre, elle veut parler, elle prévient les objections des raisonneurs les plus difficiles, elle s'abstient de décider avant que l'évidence ne soit incontestablement acquise. « Elle demande pour la constatation du miracle des démonstrations telles que si on les exigeait pour des faits historiques, admis cependant, il faudrait effacer les trois quarts de l'histoire et congédier l'Académie des Sciences. »

Le Montreal Transcript.

Depuis quelque temps, plusieurs journaux anglais de cette ville essaient, pour des fins politiques, d'enflammer contre les Canadiens-Français la haine de la population Irlandaise. Nous regrettons de dire que le Montreal Transcript est un des plus zélés dans cette croisade, qui est loin d'être une croisade sainte.

Voici un fragment de son article éditorial du 13 courant:—

« La position des Catholiques Irlandais « pauvres, en ce pays, est tout-à-fait malheureuse. Les Bretons croient que s'ils ont « soin de leurs propres pauvres, leur devoir est « suffisamment rempli, d'autant plus que cette « portion de la population Irlandaise, jusqu'à « tout récemment, a tenu une conduite si phé- « nomenale d'amertume à leur égard, et leur a nié et « fait opposition par tous les moyens possibles. « D'un autre côté, les Canadiens Français qui « ne contribuent à peu près en rien au soutien « des institutions publiques, semblent croire « que les grands revenus des catholiques de l'Ir- « glise Catholique Romaine en cette Province, « sont destinés exclusivement à des fins Fran- « çaises, et que l'Irlandais Catholique est un « intrus — méprise que ils s'apercevront bien- « tôt si les Irlandais Catholiques savent con- « naître leurs intérêts et leurs alliés naturels. »

Voilà ce que le Montreal Transcript a l'insupportable hardiesse d'écrire contre nous Canadiens-Français, en présence de faits journaliers qui démontrent le plus formel. Quoi! on ose nous accuser de ne pas partager avec nos frères Irlandais les revenus de nos institutions Catholiques destinés aux amonnes! Mais, répondez-vous, Catholiques Irlandais: est-il vrai que vous n'avez pas accès aux dépôts des Sœurs-Grises, des Sœurs de Charité et des autres asiles où se fait la distribution des aumônes? Est-il vrai que les Canadiens-Français vous traitent comme des intrus? Est-il vrai que vos misères ne trouvent pas chez nous de sympathie? Est-il vrai que nos Prêtres ou nos religieux vous refusent le pain de la charité ou la cordiale affection due aux enfants d'une commune famille? Parlez, vous qui, par certaines, remplissez nos salles l'aumône deux fois la semaine; parlez et confondez l'impudence de nos calomnieux!

Le témoignage que nous réclamons ici pour ce qui regarde les aumônes distribuées à nos frères Irlandais, nous avons les mêmes titres à le revendiquer en faveur de la sympathie que nous montrons envers leurs orphelins, leurs malades, leurs vieillards et leurs femmes invalides.

Nous aurions horreur de susciter chez les Catholiques Irlandais la moindre antipathie contre nos compatriotes d'autre origine. Aussi nous abstiendrons-nous de suivre sur le terrain de la politique ceux qui paraissent nous haïr si cordialement. Mais, en même temps, nous dirons aux fils de la malheureuse Erin, que nous avons trop de confiance dans leur intelligence et dans leur cœur, pour les croire susceptibles de se laisser guider dans leur conduite comme citoyens par les haines de races que le Transcript et autres organes dans la presse s'efforcent de susciter.

Proces aux Trois-Rivieres.

Le grand Jury des Trois-Rivieres n'a pas trouvé matière à ce proces dans le cas de M. Fourquin et autres, de la paroisse de St. Michel d'Yamaska, accusés d'avoir incendié une maison d'école. Nous n'en avons pas dans le détail des circonstances qui ont amené ce résultat. La Motte donne le précis suivant des procès de plusieurs autres accusés:—

« Le proces de Michel Bourque, Alexis Thibodeau et Antoine Pothier de Courval, pour conspiration contre le Roy. M. John Harper, curé de St. Germain, avait tenté de suborner une prisonnière pour convaincre ce respectable prêtre de conduite immorale, et en conséquence le 6 et 7 a été tenu le jour suivant. MM. Dumoulin et Barré défendaient les accusés. La preuve de la comédie a été des plus fortes qu'on puisse produire dans une cause de ce genre, et cependant les jurés n'ont pu s'entendre de deux heures jusqu'au soir. Tous ceux qui ont entendu l'adresse du solliciteur-général Dumoulin ont avoué que c'est un chef-d'œuvre de l'art oratoire; à plusieurs reprises, il a fait couler des larmes de sa voix audacieuse. La partie de son discours où il paye un clergé catholique un juste tribut d'éloges pour sa philanthropie, sa charité et sa conduite exemplaire en général, a produit un grand effet. La peinture des chagrins et des douleurs auxquels le Roy. M. Harper avait été exposé durant cette cause, a été aussi très-touchante. Cette partie de l'adresse du savant procureur, était en réponse à certaines allusions générales d'un caractère différent que les avocats des défendeurs avaient proférées devant le jury. La charge de son honneur le juge Aylwin ne fut pas moins habile. Il dit aussi que les remarques faites par les avocats des défendeurs sur le clergé catholique exigeaient quelques observations de la part de la cour. Il dit entre autres choses que, bien qu'il soit protestant et qu'il ait une foi différente, il concourait

entièrement dans tout le bien qu'en avait dit le savant solliciteur-général.

« Samedi, à midi, le jury est venu rapporter un verdict de culpabilité contre Michel Bourque, Alexis Thibodeau et L. Antoine Pothier de Courval, pour conspiration. « Les condamnés ont été envoyés à la prison de la Cour de la Couronne, et à demeurer en prison jusqu'à ce que l'amende soit payée. « Les émeutes de St. Plangis du Lac ont aussi reçu leurs sentences: Moyses Poirier, 18 mois d'emprisonnement; Bouleau, 12 mois de prison et 210 d'amende; Couillard, Traversé et Thérien, à 9 mois de prison et à 25 d'amende chaque. « Jean Sablin Hébert pour parjure, est condamné à deux ans de prison. »

Nous avons reçu copie du rapport géologique de M. W. E. Logan pour les années 1849-50, contenant une description détaillée des différents sols explorés depuis 1849. Il est intéressant de suivre le géologue dans cette longue excursion scientifique qui devra faciliter à la colonie une exploitation avantageuse de ses ressources minérales. Nous donnons ailleurs quelques échantillons de ce dernier travail de M. Logan, auquel il a joint un catalogue des matières susceptibles d'un emploi profitable parmi celles qui ont été le sujet de ses observations, afin de mettre en état d'en transmettre des spécimens à la grande Exhibition de Londres. Nous reproduisons dans un prochain numéro cet appendice.

NOUVELLES D'EUROPE.

Rome.—On écrit de Rome, le 2 Janvier, à l'Obit:

« La grande fête de Noël a été célébrée à Sainte-Marie-Majeure avec une grande pompe. La plus grande tranquillité a régné dans la ville. Cependant, ces jours derniers, le bruit avait couru que nous aurions des troubles. Les Mazziniani, qui voulaient spéculer sur le mécontentement causé par la dernière taxe qu'a décrétée le gouvernement papal, annonçaient que le peuple descendrait dans les rues avec des bannières, qu'il ferait fermer toutes les boutiques, et se porterait au Quirinal et au Vatican en demandant la démission du Cardinal Antonelli et du ministre des finances Galbi. Ceux qui annonçaient cette « manifestation pacifique » disaient que, sans aucun doute, l'armée française ne s'opposerait pas à une démonstration parfaitement légale, comme l'Angleterre en voit si fréquemment sans jamais s'en émouvoir. « Le général Goucau, qui sait que la présence de Mazzini en Italie a jeté beaucoup d'émotion parmi les révolutionnaires, n'a pas voulu permettre cette contre-façon des mœurs britanniques; il a fait approvisionner les forteresses de Civita et occuper militairement le château Saint-Ange, puis il a mis quelques passes sur les collines des environs de Rome. Comme ces différentes dispositions ont été prises au grand jour, personne n'a bougé. « Avant de retourner à Londres, Mazzini a négligé deux bateaux à vapeur qui doivent voyager continuellement sur les côtes des Etats-Romains, de Naples et surtout de la Sicile. Le gouvernement français, informé de ce fait, a donné l'ordre à trois bâtiments à vapeur de croiser continuellement dans les mêmes parages. « Hier, à l'occasion du jour de l'an, plusieurs familles qui se sont trouvées compromises dans les derniers événements, ont reçu des lettres anonymes contenant des bons du trésor pontifical. « Le même jour, on a répandu sur la place Navone des milliers d'exemplaires d'un pamphlet contre le gouvernement papal. »

PIEMONTE.—On écrit d'Ivree à l'Armonia, que le premier jour de l'an, pendant que les séminaristes allaient à l'église cathédrale pour le service de la grand-messe, le chef de poste du Château fit feu sur eux, sans aucune provocation de leur part, et sans qu'on puisse donner aucun motif raisonnable d'un pareil attentat. Il se préparait à tirer un second coup de fusil lorsqu'il a été retenu par les soldats accourus au bruit de la détonation.

ANGLETERRE.—Lord John Russell a adressé la lettre suivante à ses partisans ou amis politiques dans la Chambre des Communes: « Downing-street, 25 décembre 1850. « Monsieur, je prends la liberté de vous in-

former que la réunion du Parlement ayant été fixée à mardi 4 février, les affaires importantes seront présentées sans délai. En conséquence, je vous prie d'être à votre poste le dit jour.

« L'honneur, etc. J. RUSSELL. »

—Déjà deux catholiques anglais, les lords Beaumont et Norfolk avaient affligé leurs frères catholiques, en blâmant publiquement la conduite du Pape dans le rétablissement de la Hiérarchie en Angleterre. Une autre défection vient d'avoir lieu: c'est celle de Lord Camoys, chambellan de la reine.

La lettre qu'il a publiée restera comme un monument de la faiblesse d'esprit et de cœur d'un courtisan plus attaché aux faveurs de la cour qu'aux principes de sa foi, elle n'aura pas d'autre résultat. Que sont en effet, les protestations intéressées de trois lords en présence de l'unanimité des catholiques? Bien des personnes qui n'avaient pas signé l'Adresse de Londres, présentée à S. Em. le Cardinal Wiseman, publient leur adhésion par la voie des journaux, et des provinces on continue à lui faire parvenir les témoignages de la sympathie des enfants de l'Eglise. En Irlande, on signe une déclaration portant l'engagement de défendre la liberté religieuse et civile et de s'opposer par tous les moyens constitutionnels à toute mesure qui tendrait à intervenir par un acte législatif dans la doctrine ou la discipline d'une portion des sujets de la reine. On regarde comme promoteurs de cette démarche M. MacCullagh, Devereux et O'Flaherty, membres du Parlement. M. MacCullagh est protestant.

Un autre protestant, lord Massereene, a refusé de se rendre au meeting proposé par l'association protestante de l'Ulster. Après avoir déclaré qu'il est bon protestant, il motive son refus sur la tendance de l'association qu'il regarde comme attentatoire à la liberté civile et religieuse.

Les membres catholiques du Parlement doivent se réunir à Dublin pour arrêter leur plan de conduite pendant la prochaine session. IRLANDE.—Dublin, jeudi matin.—Lundi soir, le docteur Paul Callan, archevêque catholique d'Armagh, a paru pour la première fois parmi les laïques au banquet d'inauguration du maire de Drogheda. Après un toast porté au pape Pie IX, le magistrat en ayant proposé un lord-primat catholique romain et à la hiérarchie d'Irlande, le primat s'est exprimé à peu près en ces termes: « Les catholiques ne demandent qu'à adorer leur Dieu suivant les ordres de leur conscience, et les doctrines de leur religion. Ils sont tous disposés à entretenir la paix et l'harmonie avec tous leurs compatriotes. Ils comprennent parfaitement que la différence des opinions religieuses ne doit pas intervenir dans les relations sociales entre les hommes. (Applaudissements.) La conduite des protestants d'Irlande, j'en ai l'espoir, un exemple qui ne sera pas perdu pour ceux d'Angleterre. (Bruit d'applaudissements.) On menace les catholiques anglais de lois pénales. Tous les hommes de bien déploreront de pareilles mesures, mais si l'espoir de persécution envahissait de nouveau la législation britannique, les catholiques se soumettraient certainement à la loi, jusqu'à ce qu'il plût au Pape-Puissant de changer les cœurs de ceux qui méritent de tels projets. (Bruit d'applaudissements.) Quand aux catholiques irlandais, ils supporteront ces persécutions comme leurs frères d'Angleterre avec la fermeté et la patience qui conviennent aux enfants du Christ. » (Sensation.)

BIBLIOGRAPHIE.

« Histoire de la Réforme en Angleterre et en Irlande; faisant voir comment cet événement a appauvri la masse des populations de ces contrées; et contenant une énumération des Abbayes, Priarés, Couvents, Hôpitaux et autres institutions religieuses en Angleterre, dans le Pays de Galles, et en Irlande, qu'a conquises ou aliénées la « Réforme » Protestante, ainsi que les Souverains et les Parlements.—Par William Cobbett.—Dans une série de Lettres, adressées à tous les Anglais sages et justes; — Lesquelles sont augmentées de trois Lettres

ou Georges emmené par Cassius avait quitté le toit paternel, et depuis ce temps il n'avait plus reparu. Que de triste journées! que de nuits plus tristes encore se passèrent dans cette humble cahuce entre le vieillard qui attendait et la jeune fille qui priait!

Un soir que tous deux étaient tristes et silencieux, assis près de l'âtre où fumaient quelques charbons, le vieillard prononça ces seuls mots qui avaient traversé sa pensée comme un éclair de douleur mortelle: « S'il était mort!... »

Oh! mon père l'avait répondu la jeune fille, en joignant les mains et en s'agenouillant près du vieillard, quelle affreuse pensée vous est venue!

Le vieux père se tut un instant, puis se penchant vers sa fille il lui prit la tête dans ses mains avec tendresse: « Vois-tu, ma pauvre Marianne, lui dit-il, il est impossible que je reste plus longtemps ainsi, l'inquiétude dévore ma vie; on a parlé de ces malheureux prisonniers massacrés dans Arles. Le nom de mon fils a été prononcé, et c'est un affreux malheur... Mon fils devenu assassin!!! Ah! j'aimerais mieux qu'il fût mort, que de savoir qu'il est trespas dans ces fâcheux assassinats; mon sang frémit à cette pensée, mon cœur se soulève... Malheur! malheur sur nous, ma fille! s'il en était ainsi, je fermerais la porte de cette maison maudite, je te prendrais par la main, et je fuirais bien loin... bien loin d'ici!... »

Il y eut après ces paroles un cruel silence, le vieillard réfléchissait.

Cet homme qui s'appelle Cassius, dit Marianne avec une énergie de voix et une expression de visage que nul n'eût pu supposer à cette nature frêle, est le démon de mon frère! c'est lui qui l'a entraîné d'ici, mon père; ah! cet homme!... je le hais!

Ma fille, interrompit tout-à-coup le vieillard, il faut que j'aille à Arles.

Avec moi, mon père?

Non, s'il... Georges doit y être... je le verrai! je le verrai une dernière fois encore; je veux lui parler... et s'il est sourd à ma voix... s'il persiste à faire cause commune avec ces hommes qui tuent la France et souillent son vieil honneur; eh bien... ce ne sera plus mon fils! il sera mort pour moi! je ne le reverrai jamais! et chaque jour de ma vie je le maudirai! Marianne, donne-moi mon chapeau... mon manteau et mon bâton. Mon père! dit la jeune fille, je t'en supplie, emmène-moi avec toi; que ferais-je seule ici? Oh j'ai de la force, du courage; mon corps a la faiblesse d'une femme, mais mon cœur a l'énergie d'un homme.

Je le sais, Marianne, je sais que ton âme a depuis longtemps le plus grand courage et de la résignation; mais je veux partir seul.

Je n'ai pas le droit, mon père de résister à vos volontés; mais ne me laissez pas seule dans cette maison déjà si triste; je vous en supplie, laissez-moi aller avec vous, que je puisse au moins une dernière fois, si Georges ne doit plus revenir, lui tendre la main et lui parler de notre mère. Voyez-vous, mon père, à côté de l'autorité paternelle, de sa voix

austère, la voix d'une femme, d'une sœur surtout, qui prie et qui aime, peut changer bien des résolutions... Et puis, s'il faut tout vous dire... depuis que ces bandes armées parcourent les environs, je tremble malgré moi... j'ai le pressentiment de quelque malheur terrible.

C'est justement pour cela qu'il faut que cette maison ne soit pas abandonnée, ils la pilleroient et y mettraient le feu ensuite, surtout, sachant qu'elle est à nous; car nous sommes, et je m'en glorifie, notés comme suspects. Mais sois tranquille, tu ne seras pas seule; Mme. Bourdin te tiendra compagnie pendant les deux jours que durera mon absence... Allons, ne sois pas ainsi triste et les yeux baissés, ma pauvre Marianne. Prie Dieu que je rencontre Georges et que je le ramène.

La jeune fille inclina la tête sans mot dire, car elle avait compris qu'il n'était pas possible de changer la résolution de son père.

Telle était la scène qui s'était passée la veille... Voilà pourquoi la pauvre jeune fille était tristement enveloppée dans ses pensées lorsqu'entrèrent le marquis de Savernay et les siens.

Au premier sentiment d'effroi dont elle n'avait pas été maîtresse, succéda un sentiment de profonde et touchante pitié; elle alla à ses nouveaux hôtes comme l'ange consolateur doit aller à ceux qui souffrent... Il y avait dans son visage une telle expression de joie et de dévouement hospitalier, que le marquis ne put s'empêcher de se retourner vers son fils et de lui dire:

Tu vois Henri qu'il est injuste de désespérer.

Jeanne brisée par la fatigue, épuisée par ses émotions sans cesse renaissantes, était appuyée contre la grande armoire de bois noir. Malgré le costume d'homme qu'elle portait, Marianne avec cet instinct qui n'appartient qu'à une femme, alla tout de suite à elle, comme une jeune fille va à une autre jeune fille.

Comme vous semblez fatiguée, lui dit-elle; comme vous me semblez brisée; tenez, asseyez-vous ici! Et la prenant par la main, elle l'attira vers le vieux fauteuil de cuir qui était le plus beau meuble de cette modeste demeure.

Pendant ce temps, Henri, penché contre la porte qu'il avait fermée, écoutait si quelque bruit du dehors n'annonçait pas la venue de ces hommes si acharnés à leur poursuite.

Madame, dit le marquis en s'adressant à la personne âgée, si vous avez dans cette maison quelqu'endroit ignoré où vous pensiez que les recherches ne puissent nous atteindre, veuillez par grâce nous indiquer cet endroit sans perdre un instant; on est à notre poursuite; Dieu veuille que l'on ne nous ait pas vus entrer dans cette maison; car je sais, Madame, que l'hospitalité est prosaïque et condamnée; qu'elle donne la mort souvent!

Qu'importe interrompit la jeune fille dont le visage s'était emparé de couleurs subites, c'est Dieu qui vous a envoyés à nous, c'est Dieu qui nous protégera; je n'ai qu'un grenier à vous offrir; venez, venez vite.

Mettez-vous! dit le comte; il me semble entendre un bruit de voix et de pas... Alors il ferma la porte à double tour, et se dirigea vers un petit escalier de bois dont le marquis de Savernay venait de franchir les premières marches.

Vous n'avez peut-être pas trop chaud, dit la femme âgée au jeune homme, mais au moins vous serez plus en sûreté.

Jespère, madame, que nous n'abuserons pas longtemps de votre généreuse hospitalité; cette nuit, si Dieu le permet, nous continuerons notre route. Un brave homme accepte de nous conduire jusqu'à Lyon dans sa voiture. Pourvu, mon Dieu! qu'il n'ait paschangé d'avis, on que la crainte de se compromettre ne le fasse pas reculer devant son projet.

Jespère que non, fit Baptiste; il m'a promis d'être ce soir, à dix heures, avec sa charrette, sur le bord de l'étang, à dix minutes d'ici.

Est-ce que cet homme habite ce village? dit la femme Bourdin.

Vous devez sans doute le connaître, Madame, il s'appelle Bouteillier.

Certainement, que je le connais! Vous avez raison, c'est un brave et digne homme, incapable d'une mauvaise action. S'il vous a promis, je suis sûr qu'il viendra. Pour plus de sûreté, dès que vous serez installés dans le grenier, j'irai jusqu'à vous, afin de m'assurer de son exactitude. Mais montez vite, je vous en supplie.

(A continuer.)